



HAL
open science

La résistible fabrique de rapports critiques au genre

Emilie Biland

► **To cite this version:**

Emilie Biland. La résistible fabrique de rapports critiques au genre. *Rapports au genre en politique.*, Peter Lang, pp.263-282, 2020, 9782807613577. hal-02955822

HAL Id: hal-02955822

<https://sciencespo.hal.science/hal-02955822>

Submitted on 15 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conclusion générale

La résistible fabrique de rapports critiques au genre

ÉMILIE BILAND

Chapitre paru dans : Christine Guionnet et Bleuwenn Lechaux (dir.), *Rapports au genre en politique. petits accommodements du quotidien*, Peter Lang, 2020, p. 263-282.

Dans quelles conditions les individus donnent-ils sens à leur existence à partir des « rapports sociaux fondés sur les différences perçues entre les sexes¹ » ? Dans quelles situations cette grille de lecture les outille-t-elle pour contester les rapports de pouvoir que le genre signifie ? Et quelle est l'efficacité de cette réflexivité mobilisée en vue de la transformation de l'ordre des sexes ?

De telles questions combinent deux perspectives importantes des sciences sociales contemporaines : l'une travaille le genre à partir des pratiques et des relations quotidiennes par lesquelles il se constitue ; l'autre interroge la capacité réflexive et critique des individus. Ces deux perspectives sont irréductibles l'une à l'autre : née aux États-Unis, la première est inscrite en études de genre (*Gender Studies*), dans une optique résolument pluridisciplinaire et critique ; la seconde est principalement explorée par les sociologues pragmatistes français, qui l'ont peu mobilisée pour appréhender le genre². Pour autant, ces approches ne sont pas étrangères l'une à l'autre, prêtant toutes deux une grande attention aux activités par lesquelles les individus produisent la société. Significativement, l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel constitue leur inspiration commune. Soulignant, dès 1967, « la pertinence constante des statuts sexués dans les affaires de la vie quotidienne³ », son analyse de la « performance de genre » d'Agnes, une femme trans, tient une place importante dans l'article fondateur sur la fabrique du genre⁴ (*doing gender*). Quant à ses expériences de « rupture de routine » (*breaching experiments*), elles servent de référence au pragmatiste Albert Ogien⁵ pour penser les ajustements interprétatifs continus par lesquels l'« ordinaire » est produit.

Mobilisant une épistémologie constructiviste, ces deux perspectives ne considèrent toutefois pas qu'identités et activités sont perpétuellement mouvantes : les routines tiennent en effet une place importante dans leurs analyses. « Faire le genre [au sens de créer

¹ SCOTT Joan, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 141.

² Dans le récent manuel présentant cette perspective, le genre ne fait pas partie des « champs de recherche » abordés : LEMIEUX Cyril, *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte, 2018. Par contraste, les travaux de Juliette Rennes montrent la fécondité de la sociologie des controverses pour appréhender l'historicité des rapports de genre. Voir notamment : RENNES Juliette, « Les formes de la contestation. Sociologie des mobilisations et théories de l'argumentation », *A contrario*, n° 2, vol. 16, 2011, p. 151-173.

³ GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall, 1967, p. 118.

⁴ WEST Candace et ZIMMERMAN Don H., « Faire le genre », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 3, vol. 28, 2009, p. 34-61 (article original publié en 1987).

⁵ OGIEN Albert, « La perspective de l'ordinaire », in Gérald BRONNER et Razmig KEUCHEYAN (dir.), *La théorie sociale contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 163-177.

des différences entre les hommes et les femmes] est inévitable », écrivaient Candace West et Don H. Zimmerman, soulignant que « le genre est [souvent] façonné sans qu'on y prête la moindre attention, de la manière la plus routinière qui soit⁶ ». L'ordinaire est « l'arrière-plan non questionné sur lequel s'engage et se développe l'action en commun », estime quant à lui Albert Ogien, pour qui « dans la très grande généralité des cas, les activités quotidiennes s'engagent, se déroulent et s'achèvent sans heurt notable⁷ ». Il reste que ces recherches se sont surtout intéressées aux situations dans lesquelles l'ordre établi est remis en cause, critiqué, controversé.

En études de genre, comprendre comment se fait le genre permet d'entrevoir la possibilité de défaire les mécanismes de normalisation, afin de dégenrer (*degendering*) les identités⁸. « Si le genre est construit, pourrait-il être construit autrement⁹ ? », interroge Judith Butler, encourageant « l'émergence au sein du mécanisme de la production et de la reproduction sociale d'une puissance d'agir susceptible de le faire dévier et d'ouvrir la perspective d'une transformation¹⁰ ». Les travaux qui documentent l'agentivité (*agency*) développée par les individus à partir des assignations de genre répondent à cette invitation¹¹.

La sociologie pragmatique insiste quant à elle sur les compétences critiques dont disposent les individus et les collectifs pour développer cette agentivité. « Nous appartenons à une société dans laquelle les opérations de critique et les opérations de justification rendues nécessaires pour répondre à la critique ou la prévenir sont permanentes », estime Luc Boltanski en 1990, invitant les sociologues à « entendre cette rumeur incessante qui témoigne de l'indignation, de la douleur et aussi de l'inquiétude suscitée par le sentiment d'injustice et qui manifeste la capacité des personnes à mettre en œuvre leur sens de l'équité¹² ». Le modèle de « cités » qu'il élabore à la même époque avec Laurent Thévenot¹³ vise justement à analyser les modes de résolution de ces controverses.

Animés par des projets politiques progressistes, ces agendas scientifiques n'ont pas manqué de susciter de sérieuses objections quant à leur réalisme empirique. La domination masculine – du sexisme ordinaire aux violences de genre – est plus souvent banalisée et invisibilisée que dénoncée et punie¹⁴. La récente publicisation de nombreuses inconduites sexuelles, sous les bannières numériques de #MeToo et #BalanceTonPorc, soulignent le long silence entourant ces violences, voire leur euphémisation persistante. Au cours des

⁶ WEST Candace et ZIMMERMAN Don H., « Faire le genre », art. cité, p. 48.

⁷ OGIEN Albert, « La perspective de l'ordinaire », art. cité.

⁸ BUTLER Judith, *Défaire le genre*, Paris, Éditions d'Amsterdam, 2006.

⁹ BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2005, p. 70.

¹⁰ VIDAL Jérôme, « À propos du féminisme. Judith Butler en France : Trouble dans la réception », *Mouvements*, n° 47-48, 2006, p. 238.

¹¹ En français, voir en particulier : ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Trajectoires de femmes "ordinaires" dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, n° 1, vol. 1, 2010, p. 77-93.

¹² BOLTANSKI Luc, « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, n° 10-11, vol. 3, 1990, p. 130.

¹³ BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

¹⁴ MAYER Stéphanie, « Regards féministes sur l'hétérosexualité contemporaine occidentale. Essai sur le dispositif hétérosexuel et ses limites pour l'égalité et la liberté des femmes », thèse pour le doctorat en science politique, Université Laval, 2018, p. 223.

dernières décennies, les mobilisations féministes, les mouvements LGBTQ, ainsi que les politiques publiques d'égalité ont fait émerger de nouvelles catégories pour dire et penser le genre. Aux États-Unis, l'expression « *gender neutral* » (neutralité de genre) est devenue très présente dans les médias, venant qualifier des manières émergentes d'engager des conversations, d'élever ses enfants ou encore d'accéder aux biens publics. Toutefois, ces discours et pratiques sont loin de toujours « dégenrer », certains plaidant plutôt pour la reconnaissance de la diversité des identités de genre¹⁵. Autrement dit, même les activités les plus explicitement orientées vers la contestation de l'ordre établi ne remettent pas forcément en cause ses prémisses – en l'espèce : la différence des sexes.

En somme, ainsi que l'exprime Nicolas Mariot, « malgré ces tentatives de relativisation, les institutions tiennent¹⁶ » – le genre, pourrais-je ajouter, est même l'une des plus solides. Par contraste avec le « ça va de soi » (*taken for granted*) des pratiques routinières, la distanciation critique est ainsi une « complication par rapport à l'ordre ordinaire¹⁷ » dont il importe d'interroger tant les conditions de possibilité que les chances variables de succès. Dans quelles circonstances les individus refusent-ils de se laisser aller à la confirmation du déjà-là ? Quels efforts déploient-ils pour que la force du rappel à l'ordre genré ne neutralise pas leur visée contestataire ?

En traitant ces questions, les huit contributions réunies dans cet ouvrage s'inscrivent dans le tournant réflexif des sciences sociales contemporaines, tout en se montrant soucieuses de tester empiriquement la portée et les limites de ces entreprises critiques. Or celles-ci sont loin de toujours correspondre à la définition pragmatique de l'épreuve publique, dans laquelle « un différend entre deux parties est mis en scène devant un public, tiers dès lors placé en position de juge¹⁸ ». Une telle définition décrit bien la tribune publiée par des femmes journalistes pour dénoncer le sexisme que les hommes politiques font preuve à leur égard (Béatrice Damian-Gaillard et Eugénie Saitta). En revanche, ce n'est pas par la controverse que les hommes ont été exclus du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) dans les années 1970. Les femmes investies dans ces groupes ont sciemment évité les « discours visant directement les agissements masculins » et ont emprunté des « voies détournées » pour mettre un terme à la mixité (Lucile Ruault). Quant aux lesbiennes interrogées par Mickaël Durand, très peu s'investissent dans des causes construites à partir de leur genre et/ou de leur sexualité : c'est plus souvent avec leur entourage immédiat, voire face au seul enquêteur, qu'elles explicitent leur éventuelle réflexivité de genre. Dès lors, cet ouvrage couvre une vaste palette de prises de distance à l'égard des rapports sociaux de sexe institués. Il enrichit l'analyse des réflexivités, en examinant les mécanismes par lesquels différents répertoires de distanciation sont appropriés.

Ces contributions donnent aussi à voir l'hétérogénéité des représentations du genre, et des principes de justice, mobilisés durant ces opérations critiques. Par contraste avec les personnes qui se définissent comme *queer*, non-binaires ou non-conformes de genre, les personnes enquêtées ici sont loin de vouloir se « dégenrer ». À l'instar des femmes

¹⁵ SAGUY Abigail C. et WILLIAMS Juliet A., « Reimagining Gender: Gender Neutrality in the News », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, n° 2, vol. 44, 2019, p. 465-489.

¹⁶ MARIOT Nicolas, « La réflexivité comme second mouvement », *L'Homme*, n° 203-204, 2012, p. 370.

¹⁷ *Ibid.*, p. 371.

¹⁸ LEMIEUX Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent*, n° 25, 2007, p. 195.

politiques (Virginie Dutoya) et des cadres municipales (Suzanne Quintin), elles utilisent plutôt leur genre comme une ressource distinctive ou comme un vecteur de professionnalisation. Leur visée contestataire ne repose donc pas sur le projet de défaire le genre, mais sur la volonté de ne plus le taire. Ici réside l'effort critique, la distanciation à l'égard de la *doxa* institutionnelle, qui voudrait plutôt maintenir le silence (voir les syndicats enseignants étudiés par Zoé Haller). Cette mise en mots des inégalités et des modèles genrés est en effet vécue comme une condition nécessaire à l'accroissement du pouvoir d'agir féminin. Mais entre les groupes d'agricultrices qui mobilisent un « registre naturalisant » et récusent la « grammaire militante du genre » (Clémentine Comer) et les anciennes militantes féministes qui ont appris à leurs fils et à leurs filles à « décoder la misogynie » (Camille Masclet), l'écart est immense.

Pour s'orienter dans la grande diversité de ces rapports critiques au genre, je propose de distinguer analytiquement trois opérations présidant à leur fabrique : la réflexivité, la verbalisation et la conflictualisation. Cette décomposition vise à rendre sensible le caractère souvent partiel, tâtonnant, voire réversible des activités critiques. Avoir acquis une conscience de genre ne conduit pas nécessairement à exprimer publiquement ses observations intimes ou ses indignations personnelles. Être en capacité de mettre en mots les rapports de genre ne signifie pas que l'on osera affronter ceux qui imposent les modèles de genre ou qui profitent des inégalités genrées. Les doutes, voire les contradictions, qui saisissent les individus durant leurs activités critiques, les dynamiques collectives, tantôt propices à la remise en cause, tantôt fortement défensives, peuvent venir interrompre, ralentir ou infléchir ces processus. Les chapitres de cet ouvrage analysent les interdépendances entre ces trois opérations critiques. Car selon les conditions de la conscientisation de genre, selon les représentations du genre qui émergent dans les prises de parole, l'orientation vers l'action transformatrice, et plus précisément vers la conflictualisation des rapports de genre, sera plus ou moins marquée.

Conscientiser : les conditions sociales de la réflexivité de genre

Ouvrir les yeux

En parlant de « l'œil [qu'elle garde] ouvert » sur les injustices de genre, une ancienne militante féministe rencontrée par Camille Masclet désigne la mise en visibilité de la domination masculine. De nombreuses personnes sollicitées pour cet ouvrage se reconnaissent dans cette « dénaturalisation du monde¹⁹ » et de l'ordre du genre. Cette métaphore visuelle renvoie bien à des processus cognitifs intériorisés voire systématisés (M. Durand). « Chausser les lunettes du genre » (S. Quintin), décoder, décrypter (V. Dutoya), repérer, forger une grille de lecture (C. Masclet), introduire des réflexes de pensée et des clefs de lecture (C. Comer) : voilà autant d'activités dans lesquelles ces personnes sont engagées jusque dans leurs pratiques les plus quotidiennes.

Toutefois, les modalités et la portée de cette visibilité des rapports de genre sont très variables dans les contributions présentées, tantôt discrètes et limitées, tantôt affichées et contestataires. Chez certain·e·s, elles correspondent à la réflexivité « minimale » dont

¹⁹ ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Trajectoires de femmes “ordinaires” dans les années 1970 », art. cité, p. 91.

parlent les sociologues pragmatistes, quand ils envisagent les formes « non opposables et souvent non verbales, observables parfois seulement à travers des détails – une hésitation, un réajustement du corps, un regard furtif, etc. – qui indiquent un désalignement, aussi ténu et éphémère soit-il, de l’action par rapport à elle-même²⁰ ». D’autres enquêté·e·s mobilisent de façon plus explicite une « conscience de genre », dans les quatre dimensions identifiées par la psychologie sociale féministe : identification des intérêts communs des femmes (*identification*) ; mécontentement à l’égard de leur déficit de pouvoir (*discontent*) ; dénonciation des inégalités de genre (*withdrawal of legitimacy*) ; croyance dans l’importance de l’action collective pour contester l’ordre genré (*collective orientation*)²¹.

Ces contributions confirment les analyses issues de cette perspective : les femmes s’étant engagées dans les mobilisations féministes des années 1970 sont les plus susceptibles d’avoir développé cette « vision politisée des rapports entre les sexes » (L. Ruault). Elles l’ont souvent conservée après avoir quitté ces groupes et l’ont même transmise à leurs enfants, pourtant non militants (C. Masclet). Significativement, les plus jeunes enquêté·e·s de Suzanne Quintin, qui sont impliqué·e·s dans les politiques municipales d’égalité, évoquent d’abord leur mère ou leur grand-mère quand la chercheuse leur demande de se positionner par rapport au féminisme – reconnaissant leur rôle dans la formation de leurs convictions égalitaires. Mais cet écart générationnel peut à l’inverse conduire à la prise de distance à l’égard du féminisme : celui-ci serait « obsolète » aux yeux de nombreuses jeunes enseignantes syndicalistes, compliquant le travail de conscientisation des féministes : « Le plafond de verre, les discriminations silencieuses, tout ça, ils refusent de le percevoir », dit l’une d’elles (Z. Haller). Ces syndicalistes témoignent d’un éloignement à la conscience de genre encore plus marqué que celui identifié par Pamela Aronson chez les postféministes, qui considèrent les inégalités comme illégitimes, tout en les renvoyant du côté de la responsabilité individuelle²².

Forger des dispositions critiques

Cet effet de période, dont on pourrait d’ailleurs se demander s’il ne connaît pas une nouvelle inflexion avec le regain contemporain des mouvements féministes, se conjugue avec les dynamiques de socialisation. C’est souvent au sein des « réseaux de sociabilité féminins où se partage la sensibilité des expériences subies²³ » que les femmes des années 1970 ont développé cette réflexivité de genre et cette politisation du soi. La raréfaction de ces lieux d’échange a vraisemblablement contribué au déclin de la conscience de genre, à moins que ces femmes ne soient elles-mêmes devenues des agents de socialisation féministes, notamment dans leur rôle de mère. Le chapitre de Camille Masclet est le plus explicitement centré sur cette transmission familiale de la conscience de genre, laquelle transparait également lorsque d’autres enquêté·e·s disent, à l’instar de cette journaliste, avoir « été élevée[s] par une mère féministe » (B. Damian-Gaillard et E. Saitta). Ces allers-

²⁰ BARTHE Yannick et al. « Sociologie pragmatique : mode d’emploi », *Politix*, n° 103, 2013, p. 188-189.

²¹ GURIN Patricia, « Women’s Gender Consciousness », *Public Opinion Quarterly*, n° 2, vol. 49, 1985, p. 143-163.

²² ARONSON Pamela, « Féministes ou postféministes : Les jeunes femmes, le féminisme et les rapports de genre », *Politix*, n° 109, 2015, p.135-158.

²³ ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Trajectoires de femmes “ordinaires” dans les années 1970 », art. cité, p. 91.

retours entre socialisation primaire (dans le cadre familial) et socialisation secondaire (dans le cadre militant) donnent à voir la pluralité des voies de conscientisation au genre.

Dans son enquête auprès de lesbiennes, Mickaël Durand repère ainsi deux trajectoires typiques conduisant à un « rapport politisé au genre » : d'un côté, la socialisation primaire à gauche, qui rend sensible aux différents types de domination ; de l'autre, la socialisation secondaire au féminisme, qui accompagne régulièrement l'identification au lesbianisme. Par contraste, nombre de ses enquêté·e·s refusent ou hésitent à se dire féministes, du fait de leur faible politisation primaire, ou encore d'une socialisation qui les « immunise » contre le féminisme (catholique et/ou à droite). Finalement, M. Durand suggère que l'orientation sexuelle peut conduire à une « pré-conscience » de genre, du fait de la stigmatisation qui y est associée. Mais il distingue celle-ci de la conscientisation féministe, au sens où elle serait plus « intuitive » et moins politisée. C'est donc bien au croisement de ces différents modes de socialisation, tantôt convergents, tantôt divergents, qu'il convient de penser la fabrique des rapports critiques au genre.

De surcroît, dans la continuité des travaux sur « l'appropriation ordinaire des idées féministes²⁴ », plusieurs contributions enrichissent la palette des socialisations secondaires à la critique de l'ordre genré. Outre les mouvements sociaux, celles-ci incluent à présent les études académiques sur le genre et les institutions chargées des politiques d'égalité. Les cours et cursus universitaires, ou encore l'implication d'intellectuel·le·s féministes auprès des groupes de femmes concourent à la construction de ces mécanismes cognitifs et à la diffusion du vocabulaire et de la grammaire savante du genre. La corrélation au niveau d'études est ici indéniable : les journalistes qui ont fait une partie de leurs études avec de futur·e·s universitaires (B. Damian-Gaillard et E. Saitta) ou les cadres municipales diplômées en sciences sociales (S. Quintin) y sont les plus directement exposées. Néanmoins, il ne faut pas négliger les pratiques d'autodidaxie, individuelle²⁵ ou collective, qui nourrissent la prise de distance à l'égard des schèmes hérités : « J'ai toujours eu une mère qui a dit qu'elle préférerait les petits garçons », se souvient une agricultrice, pour marquer la prise de conscience survenue durant une intervention de la sociologue Alice Barthez, au sein du réseau « Agriculture au féminin » (C. Comer).

Une autre agricultrice dit quant à elle être amie avec des responsables d'associations de protection des droits des femmes. L'institutionnalisation des politiques d'égalité, au sein et en dehors des administrations, contribue ainsi à la conscientisation et à la politisation du genre. Au service municipal dédié à l'égalité, au sein duquel Suzanne Quintin a enquêté, l'environnement de travail vient « consolider et alimenter » la conscience de genre. Dans les services dédiés au sport et à l'urbanisme, où ce référentiel égalitaire est plus récent et moins structurant, cette grille de lecture n'est pas unanimement partagée, mais les formations organisées par les spécialistes de l'égalité contribuent à la diffuser.

Routines et événements

Ces mécanismes de socialisation critique sont aussi incontournables qu'insuffisants pour appréhender la conscience de genre. Celle-ci s'exprime en effet dans certains

²⁴ ALBENGA Viviane, JACQUEMART Alban et BERENI Laure (dir), « Appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, n° 109, 2015.

²⁵ Notamment par la lecture : ALBENGA Viviane, *S'émanciper par la lecture. Genre, classe et usages sociaux des livres*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

contextes, au cours d'interactions précises, face à des pratiques et des discours situés. Certain·e·s enquêt·e·s disent être toujours vigilant·e·s : ils et elles semblent avoir incorporé cette posture critique dans leurs routines comportementales et interactionnelles. Mais pour beaucoup d'autres, il a au contraire fallu un événement précis, une configuration singulière pour rompre avec ce qui allait jusque-là de soi, et pour le dénoncer comme inacceptable.

La perspective pragmatique – mais aussi des sociologues qui s'en écartent – donne un certain nombre de pistes pour comprendre quels événements sont susceptibles de susciter cette rupture critique : les « contradictions pratiques²⁶ » auxquels actrices et acteurs font face, « l'incertitude » qui s'immisce jusque dans leurs comportements routiniers et qui suscite leur « inquiétude²⁷ », voire « l'insolite » de certaines situations, par rapport aux « canons et normes » usuelles²⁸. Les situations étudiées dans cet ouvrage ne permettent pas de trancher clairement entre ces différentes propositions. Elles soulignent en revanche la place centrale des corps dans la perception d'un décalage entre ce qui est et ce qui devrait être, dans l'appréhension des anomalies de l'ordinaire.

Lucile Ruault montre que la perception corporelle et émotionnelle (« ressentis », « émotions relativement extraordinaires », « sentiment de malaise », « aversion », « gêne ») a progressivement conduit les militantes des MLAC à écarter les hommes des avortements. C'est bien l'exposition des corps des avortantes, et le travail des hommes sur ces corps, qui est au cœur du processus de conscientisation des femmes pratiquant elles-mêmes des avortements. Leur processus d'identification au « nous femmes » procède par « capillarité²⁹ », au sens propre du terme : d'un corps (avorté) à l'autre (avortant) du fait de leur proximité physique, situationnelle et structurelle. La réflexivité est loin d'être un mécanisme exclusivement cognitif et verbal, elle relève indissociablement d'un travail émotionnel et corporel.

L'épisode de la « main aux fesses » d'un ministre sur une journaliste, qui a déclenché la mobilisation de femmes journalistes contre le sexisme des représentants politiques, le confirme. La journaliste attouchée a éprouvé dans son corps la domination masculine : « il y a un truc froid qui vient de se poser sur mon dos (...) je suis livide (...) j'ai les jambes qui font comme ça (nda : qui flagellent) » (B. Damian-Gaillard et E. Saitta). Cette épreuve physique est d'autant plus intolérable que son contexte de réalisation rend ce geste incongru, presque inimaginable. Ce ministre est certes connu pour être « libidineux », mais ici, ce n'est pas au cours d'un discret déjeuner en ville qu'il agit : c'est au sein du carré de presse, presque devant les caméras, sur le corps d'une journaliste chevronnée et reconnue, en plein travail. « Tous les interdits qui sont bravés d'un coup », conclut-elle : ce geste ne se réduit pas à sa dimension physique, ou plutôt la gravité de celle-ci est renforcée par son contexte et par l'identité de ses protagonistes.

La construction du sens de cet événement doit beaucoup aux discussions engagées ensuite entre journalistes femmes, témoins directs ou non, jusqu'à la publication d'une

²⁶ BARTHE Yannick et al. « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, art. cité, p. 186.

²⁷ BOLTANSKI Luc, *De la Critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009. LEMIEUX Cyril, *Le Devoir et la Grâce*, Paris, Economica, 2009.

²⁸ MARIOT Nicolas, « La réflexivité comme second mouvement », art. cité, p. 370 et 382.

²⁹ ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Trajectoires de femmes "ordinaires" dans les années 1970 », art. cité.

tribune dans *Libération*. De fait, ces expériences individuelles prennent sens dans leur verbalisation collective. Les « anecdotes du quotidien » (C. Masclet) et les histoires partagées de sexisme ont un rôle majeur pour confirmer qu'elles ne sont ni seules à subir, ni seules à juger illégitime. Bien sûr, tous ces récits ne portent pas sur des expériences corporelles, beaucoup relatant plutôt des propos sexistes, classiquement à l'oral et désormais par textos, courriels ou sur les réseaux sociaux. En février 2019, les révélations de cyber-harcèlement pratiqué, des années plus tôt, par les membres du groupe Facebook « Ligue du LOL » – principalement des hommes blancs et hétérosexuels – soulignent l'ampleur de ce phénomène mais aussi le temps nécessaire à sa dénonciation. Dans les propos recueillis pour cet ouvrage, des chauffeurs de taxi, des garçons de café (C. Masclet), des hommes politiques (B. Damian-Gaillard et E. Saitta) sont mis en cause pour avoir désigné les femmes comme des objets de séduction voire d'appropriation. Dès lors, même dans l'ordre du discours, les corps ne sont pas loin : quand un député interpelle une journaliste à l'Assemblée Nationale en disant qu'il « jouit » du portrait qu'elle lui a consacré (B. Damian-Gaillard et E. Saitta), l'indignation n'est peut-être pas aussi vigoureuse qu'après une agression physique en public. Ces expériences de sexisme verbal, longtemps banalisées en France, font partie de l'ordinaire de beaucoup de femmes. Toutefois, dans un contexte de politisation des violences de genre³⁰, leur inclinaison à les supporter n'est peut-être pas sans limite : les expériences critiques réunies dans ce livre mettent en évidence ces moments où la coupe, parfois pleine depuis longtemps, finit par déborder...

Mettre en mots les injustices de genre

Le pouvoir de parler

Ces récits récurrents de paroles sexistes prouvent doublement l'importance du langage dans les rapports critiques au genre. Dans la mesure où le langage exprime les inégalités de pouvoir entre hommes et femmes, l'émancipation de ces dernières passe par la mise en mots de ces inégalités. Cette opération langagière est essentielle pour dénier leur légitimité et pour les dénoncer, ainsi que le soulignait Patricia Gurin³¹. Elle peut aller jusqu'à la construction d'une langue alternative à celle du patriarcat. Cependant, cette transformation des rapports de pouvoir par le langage n'est pas chose aisée : au-delà du sexisme explicite, le cantonnement de la parole des femmes fait partie des « tentatives des hommes pour contrôler, oblitérer ou ignorer le militantisme des femmes³² ».

Largement documenté dans les mouvements sociaux³³ et dans les partis politiques³⁴, le difficile accès des femmes à la parole publique est confirmé au sein du MLAC : « la

³⁰ DELAGE Pauline, *Violences conjugales : du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

³¹ GURIN Patricia, « Women's Gender Consciousness », art. cité.

³² TAYLOR Judith, « Les tactiques féministes confrontées aux “tirs amis” dans le mouvement des femmes en Irlande », *Politix*, n° 78, 2007, p. 85.

³³ DUNEZAT Xavier, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés & Représentations*, n° 2, vol. 24, 2007, p. 269-283.

³⁴ BARGEL Lucie. « La résistible ascension des femmes à la direction du Mouvement des jeunes socialistes », *Genèses*, n° 67, 2007, p. 45-65. JOSHUA Florence, *Anticapitalistes : une sociologie historique de l'engagement*, Paris, La Découverte, 2015.

parole s'est avérée un mode privilégié d'appréhension immédiate de la domination masculine », estime Lucile Ruault. Il l'est tout autant par l'enquête de Zoé Haller sur la FSU : « La place des femmes est compliquée là-bas. Ce n'est pas facile de s'affirmer, de se sentir légitime », lui explique une syndicaliste à propos de la dernière rencontre nationale à laquelle elle a participé. Ces difficultés sont aussi présentes dans le monde professionnel, à commencer par les conférences de rédaction : « Y a trois nanas qui disent un truc et un mec qui le dit une quatrième fois plus fort comme si les trois autres l'avaient jamais dit (...). Des fois, ils nous prennent tous pour des débiles », confie une journaliste, décrivant ce que les militantes nomment le *mansplanning*³⁵ (B. Damian-Gaillard et E. Saitta). En somme, sur le fond comme dans la forme, la parole masculine est régulièrement porteuse de disqualification professionnelle ou militante.

La constitution de groupes non mixtes, au sein du MLAC (L. Ruault), entre agricultrices (C. Comer), cadres municipales (S. Quintin) ou journalistes (B. Damian-Gaillard et E. Saitta) peut être un moyen de neutraliser ce privilège discursif masculin. Entre femmes, les inégalités dans le rapport au langage ne disparaissent pas, mais elles se structurent autour des différences socio-professionnelles : les journalistes qui signent la tribune de leur nom ont des positions professionnelles plus stables et légitimes que leurs nombreuses consœurs qui restent dans l'anonymat, du fait même de leur vulnérabilité statutaire (B. Damian-Gaillard et E. Saitta).

Euphémisme ou hyperbole ?

Sur le terrain du discours, la contestation de la masculinité hégémonique³⁶ prend différentes formes. Elle peut utiliser ses propres codes langagiers en détournant les normes qu'elle véhicule. De la sorte, la langue qui assigne (« Tu seras un homme, mon fils ») peut devenir libératrice : « Tu seras viril mon kid. (...) Virilité abusive (...). Mais moi, mais moi, j'accélérerai tes rides. Pour que tes propos cessent et disparaissent », chante Eddy De Pretto (2018), un siècle après Rudyard Kipling (1909).

Un autre registre critique, plus souvent observé durant ces enquêtes, relève de tactiques allusives ou indirectes. Ce caractère discret est particulièrement sensible en présence des hommes : Lucile Ruault qualifie de « ruse » le fait de donner la priorité à la parole des avortantes, lors des réunions mixtes du MLAC. Entre femmes, la nécessité de produire des énoncés acceptables par les hommes n'est plus requise et la critique se fait ironique : « Il raconte que des conneries, j'ai honte pour lui. Mieux vaut faire comme moi hein ! Écouter et se taire », persifle ainsi une agricultrice lors d'une rencontre « Agriculture au féminin » (C. Comer). Ce persiflage témoigne de la prise de distance à l'égard des normes masculines de militantisme : il récuse le primat donné à l'expression publique pour jauger des qualités militantes.

De la verbalisation individuelle aux mots d'ordre collectif, la construction de capacités d'action suppose de forger un langage commun pour dénoncer les désordres genrés. Cette activité de qualification est un enjeu fort des mobilisations collectives ; elle donne à avoir les divergences des femmes quant au féminisme ou quant au sens à donner à l'égalité des sexes. Plusieurs grilles de lecture des inégalités de genre coexistent, qui se confrontent pour

³⁵ SOLNIT Rebecca, *Ces hommes qui m'expliquent la vie*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2018.

³⁶ CONNELL Raewyn W., *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014.

exprimer la « vérité » des injustices perçues. Au sein des groupes d'agricultrices enquêtées par Clémentine Comer, le cadrage libéral de l'égalité (qui valorise la responsabilité individuelle et la réussite entrepreneuriale des femmes) est fortement promu par les dirigeantes, mais certaines agricultrices expriment d'autres visions du monde, plus différentialistes et naturalisantes... que les dirigeantes peuvent endosser de manière stratégique. De manière analogue, chez les élu·e·s et les cadres municipaux interrogés par Suzanne Quintin, l'enjeu égalitaire fait l'objet de « traductions diverses », selon que ces individus endossent une identité militante ou bureaucratique.

Par contraste, parmi les journalistes qui se mobilisent après l'épisode de la « main aux fesses », la qualification de cet acte, et la dénonciation opérée par la tribune qu'elles signent, ne fait guère débat : plutôt que les agressions ou le harcèlement sexuel, elles dénoncent le sexisme des hommes politiques. Selon Béatrice Damian-Gaillard et Eugénie Saitta, cette caractérisation tient à plusieurs facteurs : identification de la journaliste attouchée (qui refuse de se considérer comme « victime »), volonté d'échapper au cadrage juridique inhérent à ces qualifications, volonté de ne pas cibler un type de comportement, ou un homme politique en particulier, pour toucher le plus grand nombre. Cette mobilisation intervient en 2015, deux ans avant le mouvement #MeToo, qui cibra, au contraire, les agressions sexuelles. Celui-ci s'attira de nombreux critiques en France, dont la plus médiatisée est la tribune de 100 femmes intitulée « Nous défendons la liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle » (*Le Monde*, 9 janvier 2018). Cette controverse souligne la difficulté persistante à penser, exprimer et dénoncer les violences fondées sur le genre.

Plus largement, le vocabulaire de l'égalité femmes-hommes, porteur d'une lecture genrée des rapports sociaux, demeure controversé dans la société française. Rappelant celle qu'avait occasionnée, vingt ans plus tôt, la féminisation des noms de métiers, la polémique suscitée par « l'écriture inclusive » à l'automne 2017 en est une manifestation éloquent. Dans un autre registre, Virginie Dutoya indique que ce vocabulaire est largement utilisé dans les dispositifs participatifs parisiens, mais qu'il est évité dans ceux de Seine-Saint-Denis, se trouvant renvoyé du côté de l'extériorité, au nom même des inégalités de genre supposées plus importantes dans ce contexte. La lecture par le genre (et/ou les sexualités) se trouve encore souvent opposée à d'autres modes d'appréhension des rapports sociaux, tels que la classe ou la race, alors même que les débats sur le genre de la langue sont susceptibles de nourrir les manières de dire d'autres formes d'identification et de domination.

Transformer le genre par la langue

Les personnes enquêtées témoignent d'ailleurs de la place qu'occupe la langue dans leurs rapports critiques au genre et plus largement dans les processus de transformation d'elles-mêmes. Les enfants de féministes rencontrés par Camille Masclat mettent en avant leurs pratiques onomastiques, décidant de prendre le nom de leur mère, à la place de celui de leur père, à l'âge adulte. Le choix d'un nouveau prénom, et l'abandon du « *dead name* » (attribué à la naissance pour identifier le genre assigné) par les personnes trans est également très significatif de ce point de vue : il est indispensable au changement d'identité puisque, outre son caractère incontournable dans les interactions, tous les « papiers » qui

identifient les individus le mentionnent. Autrement dit, nos usages langagiers sont enchâssés dans les dispositifs juridico-politiques qui les encadrent.

Dès lors, la montée en puissance de la langue institutionnelle de l'égalité femmes-hommes mérite d'être examinée à l'aune de sa place dans la construction de rapports critiques au genre. Clémentine Comer montre que la proximité des dirigeantes des groupes d'agricultrices aux institutions en charge de l'égalité facilite la diffusion du vocabulaire et de la grammaire paritaire³⁷, au côté des événements organisés par les collectivités territoriales et des financements qu'elles attribuent au titre de l'égalité femmes-hommes.

La capacité transformatrice de cette langue officielle sur les rapports au genre est toutefois limitée. Gwénaëlle Perrier a souligné les « difficiles réappropriations profanes » du *gender mainstreaming* dans les politiques de l'emploi berlinoises³⁸. Dans le contexte d'une grande administration municipale, Suzanne Quintin met à son tour en évidence « les résistances à une lecture genrée des politiques et des pratiques », soit que le temps leur manque pour identifier les inégalités, soit qu'ils et elles estiment que celles-ci sont inexistantes ou ne relèvent pas leurs compétences. À l'inverse, le succès du référentiel égalitaire en matière de communication politique est indéniable. Les contributions de cet ouvrage insistent sur l'instrumentalisation du discours paritaire. Virginie Dutoya confirme que ces discours « sont utilisés comme marqueurs de renouvellement politique³⁹ », tandis que Zoé Haller reprend l'expression « d'affichage paritaire⁴⁰ », pour souligner que la présence accrue de femmes dans les instances dirigeantes de la FSU sert à « construire une image positive du syndicat » plus qu'elle ne remet en question l'ordre genré en vigueur en son sein.

En s'institutionnalisant, la portée subversive de la langue du genre s'amenuise : l'inertie des dynamiques institutionnelles et professionnelles, voire leur opposition avec la visée transformatrice qui irrigue le projet féministe, risque de neutraliser celui-ci. « Le genre est appréhendé comme un outil technique et pratique », visant à « sensibiliser sans culpabiliser », estime Suzanne Quintin à propos d'une politique municipale d'égalité femmes-hommes.

La langue institutionnelle doit à son tour être bousculée, voire détournée, pour perdurer dans sa vigueur contestataire. Cette vigilance critique apparaît d'autant plus importante que les usages à contre-emploi de la rhétorique du genre sont légion. Étudiée par Virginie Dutoya, la mise en scène de Marine Le Pen en défenseure des droits de femmes fait du genre « le “langage de l'identité nationale⁴¹” plus politiquement correct et moderne qu'un discours ouvertement raciste ». Au cœur de l'État, les politiques de régulation du fait

³⁷ BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Des quotas à la parité : “féminisme d'État” et représentation politique (1974-2007) », *Genèses*, n° 67, 2007, p. 5-23.

³⁸ PERRIER Gwénaëlle, « L'objectif d'égalité des sexes dans la mise en œuvre des politiques d'emploi à Berlin. De la diffusion professionnelle aux difficiles réappropriations profanes », *Politix*, n° 109, 2015, p. 111-133.

³⁹ Dans la même veine, voir notamment : GUIONNET Christine, « Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, n° 60, vol. 15, 2002, p. 113-146.

⁴⁰ ACHIN Catherine et PAOLETTI Marion, « Le “salto” du stigmate. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 », *Politix*, n° 60, vol. 15, 2002, p. 36.

⁴¹ ACHIN Catherine et BARGEL Lucie, « “Montrez ce genre que je ne saurais voir”. Genre, sexualité et institutions dans la présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, n° 2, 2013.

religieux au nom de l'égalité femmes-hommes⁴² et les discours publics d'acceptation de l'homosexualité⁴³ méritent également d'être débattus, au regard de leurs représentations stigmatisantes ou victimaires des groupes racisés – dont certains mouvements sociaux ne sont pas exempts.

Conflictualiser : comment agir de manière critique ?

Dévoiler pour combattre...

En somme, la prise de distance à l'égard des rôles et stéréotypes genrés est loin d'être apaisée. Conflits au sein des organisations et des groupes, conflits entre hommes et femmes, dissensions des femmes entre elles et même dans chaque conscience individuelle : voilà ce dont parlent les chapitres de cet ouvrage. Mickaël Durand estime que la socialisation au féminisme produit une « conflictualisation de l'identité "femme" » : au moins dans un premier temps, les modes de pensée féministes auraient un effet déstabilisateur sur les rapports à soi et à autrui. En visible et en verbalisant les rapports de pouvoir, ces processus critiques interrogent pour l'action : comment agir quand prise de conscience et prise de parole sont acquises ? Dans la théorie féministe, la conflictualité est dotée d'un fort potentiel transformateur : la transformation véritable du dispositif hétérosexuel passe par la « praxis féministe du conflit dans l'intimité⁴⁴ », estime Stéphanie Mayer, tandis qu'Elsa Dorlin réhabilite les pratiques d'autodéfense des corps subalternes⁴⁵.

Mais pour les femmes rencontrées pour cet ouvrage, cette conflictualisation des rapports sociaux et des identités ne va pas de soi, au point que le chapitre de Lucile Ruault s'intitule « Une conscience de genre sans conflit ? ». Pour les militantes du MLAC, la décision d'exclure les hommes a en effet été progressive et jamais tout à fait assumée comme telle, mais elle a fini par s'imposer comme l'issue inévitable de l'« indépassable antagonisme des intimités sexuées » (L. Ruault). Il faut dire que cette conflictualisation est risquée : régulièrement caricaturée comme « guerre des sexes », elle peut remettre en cause les alliances militantes (entre féministes et gauchistes, entre médecins et profanes) et les coopérations professionnelles (entre journalistes et responsables politiques). Ainsi, les rapports de pouvoir signifiés par le genre renvoient à différentes formes de division du travail : contester la pratique des avortements par les hommes, c'est aussi remettre en cause le monopole médical sur cette pratique (L. Ruault) ; dénoncer le sexisme des hommes politiques, c'est courir le risque de se couper de certaines de ses sources et de susciter la réprobation de sa hiérarchie (B. Damian-Gaillard et E. Saitta).

L'orientation vers l'action collective est donc fragile, réversible. L'alternative n'est pas entre action et inaction, mais bien plutôt entre différents répertoires d'action, perçus comme plus ou moins coûteux, légitimes, efficaces. La publication d'une tribune de journalistes dans un quotidien national est bien une action inédite au regard des pratiques d'« esquivance » jusque-là en vigueur (B. Damian-Gaillard et E. Saitta). Mais ce geste de

⁴² BENELLI Natalie et al., « De l'affaire du voile à l'imbrication du sexisme et du racisme », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, vol. 25, 2006, p. 4-11.

⁴³ PUAR Jasbir K., *Homonationalisme. Politiques queer après le 11 septembre*, Paris, Amsterdam, 2012.

⁴⁴ MAYER Stéphanie, « Regards féministes sur l'hétérosexualité contemporaine occidentale. Essai sur le dispositif hétérosexuel et ses limites pour l'égalité et la liberté des femmes », thèse citée, p. 304 et suiv.

⁴⁵ DORLIN Elsa, *Se défendre: Une philosophie de la violence*, Paris, La Découverte, 2017.

publicisation se distingue nettement d'un autre mode d'action possible : celui de la poursuite en justice, qui fait courir davantage de risques aux hommes politiques mais qui expose davantage leurs victimes. En février 2019, le procès en diffamation intenté par l'ancien élu écologiste Denis Baupin contre des femmes qui l'accusent de violences sexuelles (et contre les médias qui ont documenté leurs accusations) illustre directement les coûts de cette dénonciation judiciaire.

... ou masquer pour pacifier ?

Les obstacles à surmonter pour agir contre les injustices perçues sont donc nombreux. Au MLAC, les militantes ont dû critiquer la posture d'allié endossée par les hommes du groupe, peu conscients de leur malaise : « il n'y avait pas de rapports de force », estime l'un d'eux. Elles ont aussi dû revoir le positionnement de leur groupe dans la constellation des mouvements féministes, au sein duquel le Mouvement de Libération des Femmes, non mixte, faisait jusque-là figure de repoussoir (L. Ruault). À la FSU, les revendications féministes sont perçues comme porteuses d'un risque de division syndicale, tandis que l'indifférenciation serait gage d'unité : « à camarade, il n'y a pas de sexe associé ! », s'exclame une responsable nationale rencontrée par Zoé Haller. Pour les agricultrices enquêtées par Clémentine Comer, la transformation des rôles sociaux sexués, au sein de l'entreprise familiale, apparaît comme risquée aux niveaux tant conjugal (pour l'entretien de bonnes relations avec leurs conjoints) qu'économique (pour la bonne marche de l'exploitation). Quant aux spécialistes des politiques d'égalité étudiées par Suzanne Quintin, elles admettent utiliser « un répertoire d'action égalitaire dépolitisé », de manière à se défaire du stigmate de « l'agressivité féministe » qui risquerait de limiter la portée de leurs actions.

En somme, l'agentivité, soit la capacité à se distancier des normes de genre et à agir de manière autonome, se construit sur la base d'ajustements pratiques et identitaires. Rompre avec l'assignation aux tâches domestiques, tout en assurant la pérennité de la maisonnée, se montrer fidèle à sa classe sociale, tout en s'affirmant collectivement comme femmes : ces tensions, identifiées dans les mobilisations d'ouvrières des années 1970⁴⁶, sont symptomatiques des compromis engagés par les femmes pour contester l'ordre social, tout en composant avec ses incessantes forces de rappel – portées par les autres significatifs, par les institutions et même par leur for intérieur.

Les aspirations à rompre avec l'ordre établi courent en permanence le risque de la neutralisation. La distinction entre les trois opérations, cognitive, discursive et pratique, de construction des rapports critiques au genre peut paraître artificielle, tant la réflexivité ne peut exister sans langage pour l'exprimer, tant la prise de parole dans l'espace public est déjà un mode d'action. Le statut de cette tripartition est bien analytique : elle souligne la réversibilité des processus critiques, du fait des forces qui s'y opposent ; elle met en évidence les ressources à mobiliser et les obstacles à dépasser dans chacune de ces opérations.

⁴⁶ GALLOT Fanny et MEURET-CAMPFORT Eve, « Des ouvrières en lutte dans l'après 1968. Rapports au féminisme et subversions de genre », *Politix*, n° 1, vol. 109, 2015, p. 21-43.

Mise en avant par Luc Boltanski⁴⁷, l'indissociabilité entre « opérations de critique » et « opérations de justification » se trouve confirmée par les recherches réunies dans cet ouvrage. La puissance de l'ordre social est manifeste dans les efforts des individus, des groupes et des institutions pour contrecarrer, terme à terme, les prises de distance à l'égard des rôles assignés. Mais la nécessité même de ces entreprises de justification témoigne que des brèches peuvent être ouvertes dans l'agencement des sexes, brèches tantôt vite refermées, mais tantôt de plus en plus béantes, menaçant l'injuste équilibre de l'édifice. Au cours des dernières décennies, l'ordre patriarcal a été sérieusement ébranlé par les luttes féministes mais aussi par les micro-résistances, par les micro-dissidences de celles – plus rarement de ceux – qui, sans se penser ou se dire féministes, n'en sont pas moins des actrices du changement social.

Centrée sur la conscience de genre des femmes, cette analyse mériterait d'être élargie aux masculinités⁴⁸, tant leur transformation est elle aussi indispensable au processus émancipateur. À plusieurs reprises, la pertinence d'une appréhension intersectionnelle des rapports sociaux dans les espaces savants, militants et institutionnels est également apparue. Dans l'histoire des sciences sociales, les travaux féministes sur la conscience de genre ont en quelque sorte succédé aux études marxistes sur la conscience de classe : le potentiel critique des unes et des autres se trouverait démultiplié en s'appuyant sur ces différents supports d'identification et de domination. « Je me sens comme un “rond-point”, ce stand-up, c'est tout ce qui me compose. Je suis cette “putain de convergence des luttes” ! », annonce Shirley Souagnon, humoriste noire et lesbienne, dans son dernier spectacle⁴⁹. N'est-ce pas la meilleure réponse à celles et ceux qui craignent qu'un combat prenne le dessus sur un autre ? N'est-ce pas un défi lancé aux politiques publiques, qui segmentent et hiérarchisent les publics, plutôt qu'elles ne travaillent à déjouer les mécanismes qui produisent les désavantages multiples⁵⁰ ?

⁴⁷ BOLTANSKI Luc, « Sociologie critique et sociologie de la critique », art. cité.

⁴⁸ Dans cette perspective, voir notamment : JACQUEMART Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015 ; GOURARIER Mélanie, *Alpha mâle. Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*, Paris, Seuil, 2017.

⁴⁹ DI VINCENZO Rossana, « Shirley Souagnon, humoriste, productrice, noire, lesbienne... Et alors ? », *Télérama*, 2018, 26 avril.

⁵⁰ CRENSHAW Kimberlé W., « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, n° 140, 1989, p. 139-167.